

**NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DANS LE CONTENTIEUX ARBITRAL TRANSNATIONAL
RELATIF A L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL**

3 mai 2004

8h45

Séances du matin
Regards sur quelques affaires récentes
Étude de cas

Accueil des participants

Introduction : Ch. Leben, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris II), directeur de l'I.H.E.I.

- **Le fondement des demandes : contrat ou traité ? (*contract claims-treaty claims*) (affaires Vivendi/Argentine, SGS/Pakistan, CMS/Argentine, Salini/Maroc).** I. Fadlallah, professeur émérite à l'université de Nanterre Paris X.
- **L'Argentine dans la tourmente : le contentieux de l'investissement international.** A. Escobar - Herbert Smith, Londres.
- **La mise en cause du fonctionnement de l'appareil judiciaire d'un Etat dans une procédure d'arbitrage CIRDI (ALENA) : l'affaire Loewen/États-Unis et son accueil.** N. Rubins, Freshfields Bruckhaus Deringer, Paris.

10h15 Pause

- **La notion d'« investissement » dans la jurisprudence du CIRDI : actualité d'un critère de compétence controversé (affaires Salini/Maroc, Mihaly/ Sri-Lanka, SGS/Pakistan, SGS/Philippines).** F. Yala, avocat à la Cour, Paris.
- **La première sentence arbitrale sur le traité relatif à la Charte de l'énergie.** Th. Wälde, Professeur Centre for Energy, Petroleum & Mineral Law and Policy, University of Dundee, Ecosse, Royaume-Uni.

Table ronde :

La place du CIRDI dans le contentieux de l'investissement international.
E. Gaillard, Ph. Leboulanger, E. Silva Romero, G. Sacerdoti, B. Stern.

Déjeuner libre

14h15

Séances de l'après-midi
Le droit international de l'investissement
au regard de la jurisprudence récente

- **Les concurrences de procédure arbitrales.** A. Lemaire, université Panthéon-Assas (Paris II).
- **L'arbitre à la recherche du fait étatique (Etat, démembrements, personnes publiques, et imputabilité à l'Etat).** Y. Nouvel, professeur université Villetaneuse (Paris XIII).
- **La clause relative au respect des engagements dans les traités d'investissement.** W. Ben Hamida, docteur en droit, université Panthéon-Assas (Paris II).
- **Traitement national et traitement de la nation la plus favorisée.** Cl. Crépet, université Panthéon-Assas (Paris II).

16h15 Pause

- **La liberté normative de l'Etat et la question de l'expropriation indirecte.** Ch. Leben, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris II).
- **L'indemnisation du préjudice (CMS/Argentine).** E. Teynier, avocat, Ernst & Young (sous réserve).

Table ronde :

Le système actuel est-il déséquilibré en faveur de l'investisseur privé étranger et au détriment de l'Etat d'accueil ? B. Audit, G. Burdeau, P.M. Dupuy, P. Juillard, Ph. Kahn, P. Mayer.

Conclusions : J. Verhoeven, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris II), directeur de l'I.H.E.I.

Cocktail